

Limite de candidature é · lundi 18 juin 2018
à 12h00

**L'École nationale supérieure d'architecture de Marseille
recrute un maître de conférence associé à plein temps
pour l'année universitaire 2018-2019
dans le champ disciplinaire :
sciences et techniques pour l'architecture (STA)
construction, ingénierie, maîtrise des ambiances (CIMA)**

Le recrutement est assuré pour une durée limitée, le poste étant susceptible d'être mis au concours pour le recrutement d'un maître de conférences titulaire très prochainement. En fonction de la qualité des cours, le contrat annuel pourrait être renouvelé une ou deux fois.

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Marseille
Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

Missions et activités principales

Charges pédagogiques et scientifiques :

Les enseignements se déroulent sur plusieurs jours de la semaine et sont répartis tout au long de l'année.

L'enseignant(e) recruté(e) assurera en premier cycle :

- des travaux dirigés « Matières sensibles » associés au studio de projet d'architecture au premier semestre de L1 (32 heures de travaux dirigés sur plusieurs jours consécutifs la première semaine de la rentrée)
- un enseignement de mécanique des structures au deuxième semestre de L1 en S2 (32 heures de travaux dirigés le mardi après-midi).
- un enseignement de technologie des enveloppes au premier semestre de L2 en S3 (36 heures de travaux dirigés le mercredi après-midi).
- des travaux dirigés « Matérialité et pensée constructive » associés au studio de projet d'architecture au premier semestre de L2 (32 heures de travaux dirigés)
- un enseignement collégial d'analyse architecturale et constructive au deuxième semestre de L2 en S4 (6h de cours magistraux mercredi en fin de matinée et 48 heures de travaux dirigés mercredi après-midi).
- un enseignement de technologies des structures au deuxième semestre de L2 en S4 (6h de cours magistraux et 24 heures de travaux dirigés le mardi matin)
- un enseignement de structures et procédés spécifiques au deuxième semestre de L3 en S6 (6h de cours magistraux le vendredi matin)
- des travaux dirigés « Construction » associés au studio de projet d'architecture au deuxième semestre de L3 (20 heures de travaux dirigés)

L'enseignant(e) recruté(e) assurera en deuxième cycle :

- un enseignement de construction rattaché au studio de projet « Transmission des formes - Mutations des usages » du domaine d'études Préexistences, Axe 1 - La conservation, la transmission, la transformation des ouvrages préexistants, au premier semestre (38h heures de travaux dirigés)
- un enseignement de travaux dirigés transdisciplinaires rattachés au studio de projet « Transmission des formes - Mutations

des usages » du domaine d'études Préexistences, Axe 1 - La conservation, la transmission, la transformation des ouvrages préexistants, au second semestre (28h heures de travaux dirigés)

Obligations de service :

Le poste correspond à un service d'enseignement de 320 heures équivalent TD pour l'année, non comprises les autres obligations de service. En effet, est notamment obligatoire la participation aux jurys et aux réunions pédagogiques, la préparation des sujets d'examens, les corrections, l'encadrement des stages et corrections des rapports de stages, etc.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1^{er} et 2^{ème} cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2^e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires.

L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

L'école de Marseille accueille **trois unités de recherche habilitées :**

L'unité de recherche **PROJECT(s)** aborde la question du projet dans les disciplines de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme, du design et de l'ingénierie. Elle a vocation à étudier les savoirs en actes dans le projet : les savoirs convoqués et utilisés dans la conception ; les savoirs transformés et produits par la conception. Elle cherche à déterminer sous quelles formes ceux-ci sont effectivement sollicités, et ceux-là, effectivement produits.

Cette approche du projet, qu'elle soit disciplinaire ou transdisciplinaire, puise dans les cinq axes du laboratoire qui organisent, en leur sein, des thèmes et actions de recherche : "Pédagogie réflexive du et pour le projet" ; "Les territoires et objets multiscales en projet" ; "Projeter face aux risques" ; "Ambiances, Energie, Environnement durable dans le projet" ; "Modèles numériques et méthodes pour le projet".

INAMA

Les travaux du laboratoire sont centrés sur l'époque contemporaine (XIX siècle à nos jours) et l'aire régionale Méditerranéenne, ils abordent les questions des productions doctrinales et de projets à différentes échelles. Déclinant une thématique générale centrée sur les rapports entre dynamiques globales et locales, les recherches traitent particulièrement : de la construction contemporaine du territoire urbain et métropolitain (histoire et atlas des territoires), des transferts et adaptations de normes et de modèles, de la construction des postures méditerranéistes en architecture, des jeux d'acteurs entre experts et politiques, des doctrines et des pratiques d'identification et d'intervention sur les patrimoines.

MAP-GAMSAU

Le laboratoire MAP-Gamsau est l'équipe fondatrice de l'UMR 3495 CNRS/MCC MAP. Le MAP, Unité Mixte de Recherche du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) et du Ministère de la Culture et de la Communication, fédère des équipes au CNRS et au sein des écoles d'architecture de Lyon, Nancy, Marseille et Paris La Villette.

Depuis janvier 2014, le Map-Gamsau est hébergé par le CNRS sur le campus Joseph Aiguier à Marseille. L'équipe s'est recentrée autour d'un objectif scientifique principal : développer des méthodes, des outils et des modèles pour observer, comprendre et documenter les évolutions du bâti patrimonial. Interrogeant des technologies et formalismes existants, ou en introduisant des outils informatiques et des méthodologies d'étude expérimentales, l'approche du laboratoire se caractérise par les quatre éléments suivants : une méthode de travail, intégrant les logiques de modélisation architecturale aux pratiques de la visualisation d'informations ; une mise en œuvre de modèles théoriques et de représentations graphiques répondant aux exigences particulières du domaine d'application ; des protocoles d'acquisition de données métriques innovants ; un important effort de déploiement des travaux de recherche vers les communautés scientifiques et professionnelles du domaine ainsi que vers le grand public.

Depuis janvier 2016, l'équipe est liée au Centre Interdisciplinaire de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP) au travers d'une convention de laboratoire commun (Lab-Com MAP(CICRP)).

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

La construction et l'ambiance faisant partie des fondamentaux à acquérir au cours des études d'architecture, une organisation forte et cohérente a été mise en place à l'école de Marseille (12 enseignants dont 1 professeurs et 3 associés à la rentrée 2017-2018).

Dans le nouveau programme mis en œuvre à la rentrée 2018-2019, l'enseignement de construction a été renforcé.

En S1, les étudiants abordent les fondamentaux de la statique. Ces éléments sont mobilisés en S2 afin d'appréhender les concepts physiques de stabilité et de comportement du bâtiment à travers la mécanique des structures. En S2, une introduction aux ambiances permet de comprendre les phénomènes physiques élémentaires en insistant sur la dimension sensible.

En S3, il s'agit d'introduire la complexité des enveloppes à travers les matériaux mis en œuvre. Cela permet d'apporter les éléments de compréhension nécessaires à la maîtrise des enjeux de la conception architecturale.

En S4, il s'agit de prolonger l'apprentissage de la matérialisation du parti constructif en cohérence avec un parti architectural à travers l'enseignement dédié à la matérialité des enveloppes et des structures.

En même temps, un enseignement exploratoire collégial permet en S4 de mener une analyse croisée axée sur l'architecture, la matérialité de l'enveloppe et de l'ossature ainsi que sur la maîtrise des ambiances dans des projets remarquables. Fondé sur les connaissances acquises aux semestres précédents, l'apprentissage des outils numériques permet d'aborder la complexité architecturale et de les mettre en pratique à travers les exercices de TD liés à la matérialité de l'enveloppe.

En 3^{ème} année, l'enseignement de la construction et de l'environnement se composent de trois cours. En prolongement de la maîtrise des ambiances en 2^e année, le premier cours est consacré à la qualité environnementale dans le bâtiment. Le second au S.I.G. et le troisième permet de traiter des questions liées aux structures et procédés constructifs spécifiques.

Le nouveau programme a également introduit transversalité qui permet en premiers et en deuxième cycle de tisser des liens avec les studios de projet.

L'introduction au studio de projet en S1 « **Récit d'un territoire et pensée du projet** » est portée collégalement par les différents champs disciplinaires. Elle a pour objectif d'initier aux outils du projet mais elle permet aussi de forger chez l'étudiant une conscience pluridisciplinaire. Cette introduction est l'occasion pour les enseignants du champ STA de contribuer à sensibiliser les étudiants à l'importance de la construction et aux ambiances.

L'intervention des enseignants du champ STA dans le studio de projet de S3 « **Matérialité et pensée constructive** » permet de mettre en application les connaissances et outils acquis en cours de construction et alimenter les réflexions menées en studio.

Le thème du studio de projet de S6 « **L'équipement métropolitain** » étant réservé à l'équipement est l'espace public vient conclure le cycle licence, il est opportun que les étudiants puissent mobiliser l'ensemble des compétences acquises durant les semestres précédents en matière de construction, d'environnement et de pensée numérique. Fortement lié aux attendus du studio, cet enseignement a pour objectif de penser le projet dans sa matérialité et dans ses aspects les plus représentatifs du point de vue de la logique constructive permettant de contribuer la cohérence globale du projet.

Enfin, concernant le cycle de master, des travaux dirigés d'exploration transdisciplinaire, adossés au studio de projet, ont été mis en place, qui font intervenir des enseignants du champ STA.

Liaisons hiérarchiques :

Directeur de l'école

Liaisons fonctionnelles :

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; respect impératif de l'emploi du temps.

Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs) :

- être titulaire soit d'un diplôme d'architecte, d'ingénieur, d'un doctorat ou de diplômes admis en équivalence
- justifier d'une expérience professionnelle, hors enseignement, d'ingénieur
- justifier d'une expérience d'enseignement universitaire ou en école de l'architecture en France voire à l'étranger dans les deux cycles
- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires
- avoir obligatoirement un emploi principal.

Nature et durée des contrats :

- contrat de maître de conférences associé du ministère de la Culture
- ce contrat est limité à un an du 1^{ER} septembre 2018 au 31 août 2019
- base de la rémunération brute mensuelle : 2200 €

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une lettre de motivation.
- une note pédagogique relative à la spécificité des enseignements proposés (3 pages maximum).
- un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- une copie des diplômes
- une attestation d'activité principale
- une copie de la carte nationale d'identité

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09,

avant le lundi 18 juin 2018 à 12 heures à direction@marseille.archi.fr

Le dossier portera la mention « **recrutement d'un maître de conférence associé dans le champ STA n°3** ».

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés seront auditionnés à l'école **le mardi 26 juin 2018 à partir de 9h00.**

La rentrée universitaire du deuxième semestre a lieu le mardi 4 septembre 2018.

Qui contacter ? :

Marine Bagneris et Mohamed Belmaaziz, coordinateurs du champ STA :

marine.bagneris@marseille.archi.fr

mohamed.belmaaziz@marseille.archi.fr

Corinne Guez, directrice des études : corinne.guez@marseille.archi.fr